

# BARÈME

# « CESSION DROIT AU BAIL »

PRIX DE VENTE				HONORAIRES
de	0€	à	60 000 €	6 000 € HT*(7 200 € TTC)
de	60 001 €	à	100 000 €	10 % HT du prix de vente* (12 % TTC)
de	100 001 €	à	150 000 €	9 % HT du prix de vente* (10,8 % ттс)
de	150 001 €	à	250 000 €	8 % HT du prix de vente* (9,6 % TTC)
de	250 001 €	à	450 000 €	7 % HT du prix de vente (8,4 % TTC)
de	450 001 €	à	1 000 000 €	6 % HT du prix de vente*(7,2 % TTC)
de	Supérieur	à	1 000 000 €	5 % HT du prix de vente* (6 % TTC)

à la charge du cessionnaire

### « CESSION FONDS DE COMMERCE »

PRIX DE VENTE				HONORAIRES
De	0€	à	60 000 €	6000 € HT* (7200 € TTC)
de	60 001 €	à	155 000 €	9, 5 % HT du prix de vente* (11,4 % TTC)
de	155 001 €	à	350 000 €	9 % HT du prix de vente* (10,8 % TTC)
de	350 001 €	à	530 000 €	8 % HT du prix de vente* (9,6 % TTC)
de	530 001 €	à	750 000 €	7 % HT du prix de vente* (8,4 % TTC)
de	750 001 €	à	950 000 €	6 % HT du prix de vente* (7,2 % TTC)
de	Supérieur	à	950 000 €	5 % HT du prix de vente* (6 % TTC)

à la charge du cessionnaire

## « LOCATION COMMERCIALE/ PROFESSIONNELLE»

30% HT (36% TTC) de la valeur locative\*\* à la charge du preneur et/ou du bailleur selon mandat

## «CESSION BIENS IMMOBILIERS (USAGE COMMERCIAL/PROFESSIONNEL) / CESSION TITRES SOCIAUX»

10 % HT (12% TTC) du prix de vente\* à la charge de l'acquéreur

#### « FRAIS ET PRESTATIONS DIVERSES »

Rédaction bail : 1 mois de loyer et au minimum 600 € HT (720 € TTC)

à la charge du preneur/ bailleur selon mandat

Consultation - conseil : 200 € HT (240 € TTC) /heure

à la charge du preneur/ acquéreur/ mandant selon mandat

: 400 € HT(480 € TTC) Etat des lieux

à la charge du preneur/ bailleur selon acte

<sup>\*</sup> Prix de vente hors frais et hors droits \*\* Loyer annuel HT et HC + 10% du droit d'entrée/ indemnité